

MPI
(Anciennement Maurel & Prom Nigeria)
Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

46, rue du Général Foy
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 46.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

FRANÇOIS CARREGA

13, boulevard des Invalides
75007 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

MPI

(Anciennement Maurel & Prom Nigeria)

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MPI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.4 « Cotation des titres Seplat à Londres et à Lagos » de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne que les fonds levés par Seplat lors de sa cotation en bourse auront entre autres vocation à rembourser le solde résiduel du prêt d'actionnaires de MUSD 47 consenti par MPI.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation et les créances sur filiales et participations, sont évalués respectivement à leur coût d'acquisition et à leur valeur nominale, et dépréciés en fonction de leurs valeurs d'inventaire déterminées selon les modalités décrites dans la note 2.3 « Participation et titres immobilisés » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des activités concernées et la réalisation des objectifs préalablement définis.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

François CARREGA



Daniel de Beaurepaire





MPI

Société anonyme au capital de 11.533.653,40 euros

Siège social : 51, rue d'Anjou – 75008 Paris

RCS Paris 517 518 247

(la« Société »)

COMPTES SOCIAUX 2013

ACTIF

<i>En euros</i>	Notes	31.12.2013	31.12.2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.1	-	-
Titres de participation		27 484 919	31 952 889
Autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.2	27 484 919	31 952 889
ACTIF IMMOBILISE		27 484 919	31 952 889
Stock			
Clients et comptes rattachés	3.4	182 300	503 223
Autres créances	3.3/4	73 207 275	112 664 133
Actions propres et autres titres de placement	3.5/6	9 882 585	6 441 549
Disponibilités	3.5	225 586 865	106 222 162
ACTIF CIRCULANT		308 859 024	225 831 067
Charges constatées d'avance		22 212	81 966
Ecart de conversion actif	3.10	3 568 984	793 338
ACTIF		339 935 139	258 659 260

PASSIF

<i>En euros</i>	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Capital		11 533 653	11 533 653
Primes d'émission, de fusion, d'apport		226 899 881	226 899 881
Réserve légale		913 686	407 259
Report à nouveau		8 411 275	7 737 915
Bénéfice (perte) de l'exercice		81 122 249	10 128 554
CAPITAUX PROPRES	3.6	328 880 744	256 707 262
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3.7	3 599 731	811 870
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.8/9	69 811	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.9	2 182 732	837 234
Dettes fiscales et sociales	3.9	777 634	102 894
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 900 442	
Autres dettes	3.9	1 324 475	200 000
DETTES		7 255 093	1 140 128
Ecart de conversion passif	3.10	199 571	-
PASSIF		339 935 139	258 659 260

COMPTE DE RESULTAT

<i>En euros</i>	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Chiffre d'affaires	3.11	42 300	697 900
Autres produits		301	2
PRODUITS D'EXPLOITATION		42 601	697 902
Achats consommés et charges externes		(8 156 025)	(2 118 271)
Impôts, taxes et versements assimilés		(195 940)	(155 935)
Salaires et charges sociales		(402 364)	(231 644)
Dotations aux amortissements et provisions	3.7	(12 215)	(18 532)
Autres charges		(227 112)	(163 092)
CHARGES D'EXPLOITATION		(8 993 656)	(2 687 474)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(8 951 055)	(1 989 572)
Charges et produits financiers		2 711 787	2 987 562
Dividendes		-	11 530 381
Dotations et reprises de provisions		(2 775 646)	4 392 608
Différences de change		(8 519 733)	(7 823 358)
Autres		591 529	1 398 769
RESULTAT FINANCIER	3.12	(7 992 063)	12 485 962
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(16 943 118)	10 496 390
Produits exceptionnels		111 011 083	686 364
Charges exceptionnelles		(11 287 391)	(588 908)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3.13	99 723 692	97 456
Impôts sur les sociétés		(1 658 325)	(465 292)
RESULTAT NET		81 122 249	10 128 554

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Cession partielle des titres SEPLAT

Au cours du second semestre 2013, la Société a cédé 14,9% de sa participation de 45% dans Seplat Petroleum à 3 fonds d'investissement anglo-saxons. Un premier bloc de titres représentant 10% du capital de la filiale a été vendu le 22 août 2013 puis une seconde opération portant sur 4,9% de titres supplémentaires a été réalisée le 24 décembre 2013. Ces cessions pour un prix de 109,4 millions d'euros (soit 147 millions de dollars US) ont généré une plus-value avant impôt de 98,8 millions d'euros. A l'issue de ces opérations MPI détient 30,1% du capital de Seplat.

1.2 Mise en place d'une société commune d'investissement avec MP : Saint-Aubin Energie

MPI et Maurel & Prom ont mis en place un partenariat à travers Saint-Aubin Energie. Cette société est détenue à hauteur deux tiers par MPI et d'un tiers par Maurel & Prom.

Aux termes de ce partenariat, les nouveaux projets de développement seront en priorité proposés à cette société commune qui en assurera alors la réalisation, chacune des deux sociétés actionnaires étant libre de développer en propre son domaine traditionnel d'activité.

Cette nouvelle société allie ainsi l'expertise technique reconnue des Etablissements Maurel & Prom et ses moyens humains aux ressources financières de MPI.

Un premier investissement a été réalisé dans le cadre de ce nouveau partenariat en mai 2013. Maurel & Prom East Asia, filiale à 100% de Saint-Aubin Energie, a signé un accord avec PetroVietnam portant sur une prise d'intérêts dans le bloc M2, situé au large des côtes du Myanmar.

Au second semestre 2013, deux projets ont démarré au Canada. Saint-Aubin Energie et Petrolia ont conclu un accord de recherche en commun d'hydrocarbures sur treize permis en Gaspésie au Québec. Par ailleurs, MP West Canada filiale à 100% de Saint-Aubin Energie a acquis 20% de Deep Well Oil & Gas et a repris en parallèle la moitié des participations détenues par cette société dans douze blocs en Alberta dans le but de tester un procédé de production d'huile bitumineuse par injection de vapeur. Si les résultats s'avèrent positifs sur les plans technique et économique, ce procédé sera utilisé pour développer les champs.

1.3 Prêt d'actionnaire

La Société avait accordé en 2010 à sa filiale Seplat un prêt de 153 millions de dollars US rémunéré au taux de 7,125% afin de financer le développement de l'activité de cette dernière. Ce prêt a été remboursé à hauteur de 106 millions de dollars US sur 2011. Le solde de la créance, qui s'élevait au 31 décembre 2012, à 47 millions de dollars US n'a pas évolué sur 2013. Les produits financiers liés à la rémunération de ce prêt s'élèvent à 2,6 millions d'euros sur 2013.

1.4 Intention de cotation des titres Seplat à Londres et Lagos

Seplat a annoncé le 11 mars 2014 son intention d'être cotée à Londres et à Lagos. Les fonds levés ont vocation à financer des acquisitions et à rembourser le solde résiduel du prêt d'actionnaire de 48 M\$ consenti par MPI.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable homologué en avril 1999 par le règlement 99-03 du comité de la réglementation comptable.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Immobilisations incorporelles

Non applicable

2.2 Immobilisations corporelles

Non applicable

2.3 Participations et titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des capitaux propres et des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

Lorsque les perspectives de rentabilité ne sont pas assurées, les créances sur les filiales et participations sont dépréciées à hauteur des capitaux propres de ces dernières. Lorsque les pertes dépassent les créances, une provision pour risques est constatée à due concurrence.

Les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché. Il s'agit notamment des actions propres de la Société ayant fait l'objet d'une affectation précise.

2.4 Stocks

Non applicable

2.5 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée s'il existe un risque de non recouvrement.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2.7 Charges à répartir

Non applicable

2.8 Opérations en devises

Les charges et produits exprimés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, financements externes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan sur la ligne « Ecart de conversion ». Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat.

2.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en couverture d'éventualités diverses, notamment les risques sur les filiales, les litiges et les risques de pertes de change.

3. Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

3.1 Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles (en euros)

Néant

3.1.2. Immobilisations corporelles (en euros)

Néant

3.2 Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

En milliers d'euros	31.12.2012	Augmentations	Diminutions	31.12.2013
Titres de participation	31 953	6 084	(10 552)	27 485
A déduire : provisions	-			-
A déduire : Capital souscrit non appelé	-			-
Valeur nette	31 953	6 084	(10 552)	27 485
Autres immobilisations financières				
A déduire : provisions				
Valeur nette	-			-
Total valeur brute	31 953	6 084	(10 552)	27 485
A déduire				
Valeur nette	31 953	6 084	(10 552)	27 485

Titres de participation

La Société détient une participation de 30,1% (contre 45 % en 2012, cf. faits significatifs de l'exercice) dans la société de droit nigérian Seplat (d'une valeur de 21 317 112 euros) qui opère 45 % des droits miniers dans les OML 4, 38 et 41 situés dans le delta du Niger en partenariat avec la Nigérian Petroleum Development Company(NPDC).

La Société détient également 100 % des titres de la société MPNATI, société de droit suisse, (d'une valeur de 83 451 euros soit l'équivalent de 100 000 Francs suisses) créée le 22 juin 2012 à Genève.

En 2013, MPI a acquis 66% des titres de la société Saint Aubin Energie pour une valeur de 24 667 euros (Cf. Supra 1. Faits caractéristiques de l'exercice).

Enfin, la société a investi dans la société de droit nigérian Cardinal en souscrivant 40% du capital de cette dernière pour un montant de 6 059 688 euros (8 millions de dollars US). La moitié du capital a été libéré dans un premier temps. La libération du solde interviendra au plus tard en septembre 2014.

Autres immobilisations financières

Néant

3.3 Autres créances

En milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Avances aux filiales du groupe	73 201	109 914
Acomptes fournisseurs et notes de débit aux filiales	2	105
Créances diverses	4	2 645
Total Brut	73 207	112 664
Dépréciation	-	-
Total Net	73 207	112 664

La Société a été dotée lors de sa constitution de fonds propres importants lui permettant d'assurer le financement des investissements et de l'activité de ses filiales.

Le solde des avances à la filiale Seplat a fortement diminué par rapport à l'an dernier (-74,9 millions d'euros) du fait d'une nouvelle avance ponctuelle fin 2012 de 98 millions de dollars US relative à un projet spécifique qui a été remboursée sur janvier 2013.

La société a par ailleurs avancé 37,7 millions d'euros (51,9 millions de dollars US) à sa nouvelle filiale Saint Aubin Energie pour lui permettre de financer les investissements de ses différentes filles.

3.4 Etat des échéances des créances

Créances nettes (en milliers d'euros)	Montant total	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Créances de l'actif immobilisé	0	0	0	0
Créances de l'actif circulant	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	182	182	0	0
Autres créances	73 207	73 207	0	0
Total	73 389	73 389	0	0

3.5 Actions propres, disponibilités et instruments de trésorerie

	Milliers d'euros	Dont en milliers de dollars US
Actions propres	9 883	-
Titres de placements (a)	9 883	-
Dépôts à court terme rémunérés	7 251	10 000
Comptes courants bancaires et autres	218 336	295 488
Comptes courants bancaires créditeurs	(70)	-
Disponibilités (b)	225 517	305 488
SICAV et disponibilités (a+b)	235 400	305 488

Au 31 décembre 2013, la Société détenait 4 410 075 actions propres pour une valeur brute de 9 882 milliers d'euros.

La trésorerie (titres de placements, disponibilités et actions propres) est en hausse de 122,8 millions d'euros par rapport à l'an dernier en raison des principaux facteurs suivants:

- Remboursement avance spécifique à Seplat 72,4 millions d'euros
- Avances faites à Saint Aubin Energie - 38,1 millions d'euros
- Cession de 14,9 % de Seplat 109,4 millions d'euros
- Dividendes versés - 8,9 millions d'euros

- Achat d'actions propres - 3,4 millions d'euros
- Achats titres Cardinal et Saint Aubin Energie - 3,2 millions d'euros
- Divers - 5,5 millions d'euros
- Variation de la trésorerie 122,7 millions d'euros

3.6 Capitaux propres

En milliers d'euros	2012	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes	Augment. de capital	2013
Capital	11 534					11 534
Primes	226 900					226 900
Réserve légale	407	507				914
Report à nouveau	7 738	673				8 411
Résultat	10 129	(1 180)	81 122	(8 949)		81 122
Total	256 707	-	81 122	(8 949)		328 881

Au 31 décembre 2013, le capital social se composait de 115 336 534 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro soit un capital total de 11 533 653,40 euros.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital de la Société depuis sa constitution :

Date	Nature de l'opération	Capital avant opération	Prime d'émission	Actions créées	Valeur nominale	Nombre d'actions cumulé	Capital après opération en euros
13 octobre 2009	Constitution	N/A	N/A	37.000	1	37.000	37.000
15 novembre 2010	Augmentation de capital par incorporation de créance souscrite intégralement par Maurel & Prom	37.000	N/A	N/A	1,10	37.000	40.700
15 novembre 2010	Augmentation de capital par incorporation de créance souscrite intégralement par Maurel & Prom	40.700	N/A	121.266.213	1,10	121.303.213	133.433.534,30
2 décembre 2011	Réduction du capital par voie de diminution du nombre total d'actions	133.433.534,30	26.418.272,10	N/A	1,10	97.286.602	107.015.262,20
2 décembre 2011	Réduction du capital par voie de réduction de la valeur nominale des actions	107.015.262,20	97.286.602	N/A	0,10	97.286.602	9.728.660,20
2 décembre 2011	Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	9.728.660,20	103.289.167,10	17.108.329	0,10	114.394.931	11.439.493,10
14 décembre 2011	Augmentation de capital par prélevement sur les primes d'émission	11.439.493,10	-94.160,30	941.603	0,10	115.336.534	11.533.653,40

Programme de rachat d'actions

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 7 octobre 2011 pour une durée de 18 mois le conseil d'administration est autorisé à acheter ses propres actions, dans la limite de 10 % du montant du capital social, dans les conditions suivantes : prix unitaire maximum d'achat de 10 euros et montant maximum des fonds que la société pourra consacrer à ce programme de rachat de 120 millions d'euros.

L'assemblée générale du 21 juin 2012 annule et remplace l'autorisation donnée précédemment par l'assemblée générale du 7 octobre 2011 par une nouvelle autorisation ayant le même objet. Cette nouvelle autorisation, donnée pour une durée de 18 mois, permet au conseil d'administration d'acheter des actions de la Société, dans la limite de 10 % du montant du capital social, dans les conditions suivantes : prix unitaire maximum d'achat de 6

3.11 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	2013	2012
Prestations de services	42	698
Total	42	698

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies à la filiale Seplat en application du contrat de prestation de services conclu entre les deux sociétés.

3.12 Résultat financier

Le résultat financier 2013 est présenté dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros	2013	2012
Intérêts comptes courants filiales	2 712	2 987 (1)
Produits (charges) de trésorerie nets	592	1 399
Charges et produits financiers	3 304	4 386
Dividendes	-	11 530
Différences de change	(8 520)	7 823 (2)
Provision pour perte de change	(2 776)	4 393 (2)
Total	(7 992)	12 486

(1) Ce poste s'analyse comme suit (en milliers d'euros):

	2013	2012
Intérêts sur comptes courant avec Seplat (a)	2 210	2 987
Intérêts sur comptes courant avec Saint Aubin Energie	502	
Total	2 712	2 987

(a) Les intérêts des sommes avancées à Seplat sont rémunérées au taux de 7,125%. Leur forte diminution en 2012 par rapport à l'année précédente s'explique par la diminution de l'encours moyen des avances.

(2) Les différences de change résultent des fortes variations du dollar US en 2013 et de l'importance des positions en devise à la clôture du fait des avances en compte courant sur Seplat et Saint-Aubin Energie (98 millions de dollars US) et de la trésorerie en dollars US (305,5 millions de dollars US).

3.13 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel correspond principalement à la plus-value réalisée sur les deux cessions de titres Seplat de l'exercice. Le solde de l'ensemble des deux opérations de cession successives se traduit par un produit net (hors effet d'impôt) de 98,8 millions d'euros.

Il comporte également les boni / mali sur les opérations résultant de la gestion des actions propres. Le solde de l'ensemble des opérations de l'exercice se traduit par un produit net de 0,9 million d'euros.

3.14 Exposition au risque de change et au risque sur les cours du pétrole brut Risque de marché

Les résultats de la Société sont sensibles à différents risques de marché. Les plus significatifs sont le cours des hydrocarbures exprimé en dollar US et le taux de change euro/dollar US. Néanmoins, il faut noter que la devise opérationnelle du Groupe MPI est le dollar US puisque une majeure partie des dépenses opérationnelles et une part significative des investissements sont libellés dans cette devise.

Risques de change

Bien que le dollar US soit la devise opérationnelle de la Société (par l'intermédiaire de sa filiale), la variation du cours euro dollar US impacte le résultat de la Société lors de la réévaluation des liquidités et des créances détenues dans cette devise lors de l'arrêté des comptes.

La Société n'a pas mis en place de couverture particulière au regard de ce risque.

Risques de taux et de liquidité

Les liquidités, qui à la date d'arrêté s'élèvent à 225,5 millions d'euros, sont toutes placées en comptes courants à vue. Le risque encouru en cas de variation de taux d'intérêts est une perte d'opportunité en cas de baisse et un gain d'opportunité en cas de hausse.

Risques action

Au 31 décembre 2013, la Société détenait 4 410 075 actions propres pour une valeur comptable de 9.882,6 milliers d'euros.

La Société ne se considère pas en risque actions et n'a recours de ce fait à aucun instrument spécifique de couverture.

Risques de contrepartie

La Société n'a pas de créances significatives autres que celles sur ses filiales opérationnelles. Il ne s'agit donc pas de risques de contrepartie en tant que tels mais plutôt de risques inhérents à l'exploration production.

3.15 Engagements hors bilan

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la société.

Engagements donnés

Les titres de Seplat ont été nantis au profit des établissements prêteurs (Afrexim, UBA, First Bank, Skye Bank) en garantie de la ligne de crédit syndiquée mise en place par la filiale Seplat en 2012.

3.16 Litiges

Néant

3.17 Environnement

Du fait de ses activités, aujourd'hui principalement pétrolières et gazières, le Groupe MPI veille à respecter les contraintes réglementaires des pays où il est présent et en particulier à effectuer des études d'impact systématiques avant d'engager des travaux spécifiques.

Dans le cadre de ses travaux d'exploration, de production et de développement, la Société peut être amenée à causer des dommages environnementaux. Ceux-ci sont couverts par des contrats d'assurance *ad hoc*.

En raison de la nature de son activité, le Groupe MPI supportera les frais pour la remise en état des sites d'exploitation comme des dispositifs d'évacuation. Une provision de ces coûts de remise en état des sites est, le cas échéant, constatée dans les comptes.

3.18 Effectif

Depuis juin 2012, la Société emploie un cadre à temps partiel. Un second cadre a été recruté en septembre 2013.

Le 2 novembre 2011, Etablissements Maurel & Prom et la Société ont conclu un contrat de prestation de services transitoires aux termes duquel Etablissements Maurel & Prom s'engage, pour une période de 12 mois à compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, soit le 15 décembre 2011, renouvelable chaque année à la demande de la Société, à fournir à cette dernière des services transitoires afin de lui permettre d'opérer de façon indépendante. Ce contrat a été renouvelé une première fois en novembre 2012 puis à nouveau en novembre 2013.

3.19 Rémunérations allouées à la direction et aux membres du conseil d'administration

En milliers d'euros	2013	2012
Rémunération allouée à la direction	100	66
Conseil d'administration (jetons de présence) (1)	227	200
Total	327	266

(1) Il s'agit de la somme allouée par décision de l'assemblée générale mixte du 20 juin 2013 soit 280 K€ (aucune somme n'a été effectivement versée sur l'exercice) diminuée des sommes alloués en 2012 mais non versées.